GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS - **AMENDEMENT**

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date 08.04.2020	Heure	Numéro	Département(s) DDTE
	Annule et remplace			

Autom/s) - Commission Énomis	Lié à :(obligatoire)						
Auteur(s) : Commission Énergie	ad 19.009						
Titre : Amendement au projet de loi cantonale sur l'énergie (LCEn)							
(Amendement initialement proposé par le groupe socialiste)							
Contenu :							
Article 6, alinéa 3							
³ (Suppression de : En particulier,)							
<u>L</u> es véhicules achetés par l'État <u>et les communes</u> doivent répondre aux exigences d'efficacité énergétique définies par le Conseil d'État.							
Motivation (facultatif):							
Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) :							
Jean Fehlbaum, président de la commission							
Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires	s suite (prénom, nom) :				